

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 11/09/2017

### Absents :

- Sophie REVERT- Bruno MOSZKOWSKI- Teddy BENDRISS-
- Marie VOULHOUX pouvoir à Alain SAUREL
- Mélanie DUPONT-HAMMERLING pouvoir à JD BALASTRIER

**La séance a été ouverte à 19h04**

### 1 Rentrée scolaire

M.BALASTRIER a rendu compte de la rentrée qui s'est déroulée dans des conditions satisfaisantes pour les 67 élèves.

Il est encore trop tôt pour un avis définitif sur la qualité des repas suite au changement de prestataire.

### 2 Chantiers en cours

- Ancienne cure : le conseil a maintenu sa position concernant l'alimentation électrique de l'Eglise, à savoir qu'il n'y aura aucune prise en charge financière concernant le réseau et confirmé sa position quant à l'évacuation des eaux du toit de l'Eglise dont les travaux seront réalisés en octobre.
- Dossier accessibilité : M. HOUSSEAUX a informé le Conseil de l'état d'avancement du dossier suite aux rendez vous avec M.BERGER architecte.
- Extinction de l'éclairage public : les travaux ont été confiés à l'entreprise SALENDRE et seront réalisés en octobre.
- Contrats d'entretien : la commune a signé des contrats d'entretien pour les chaudières du bâtiment Mairie école pour celle de la salle des Fêtes, et pour les équipements informatiques. Ces contrats sont reconduits chaque année par tacite reconduction  
Le Conseil a autorisé M. Le Maire a renégocié ces contrats.

### 3- Heures d'ouverture de la Mairie

Le Conseil a pris acte des nouveaux horaires :

- Mardi de 14h30 à 17h30
- Vendredi de 16h à 19h

### 4Questions diverses

- Le Conseil a pris connaissance du schéma d'information locale( SIL) et donné son accord global sous réserves de précisions concernant les commerces
- Le conseil a décidé de ne pas participer à l'opération Brioches de l'ADEPEI
- Les rapports annuels de gestion 2016 du SPANC et du SIVOM ont été communiqués au Conseil
- Le maire a signalé la recrudescence des feux et rappelé l'interdiction de brulage des déchets verts. Un rappel de la réglementation sera effectuée au moyens des supports de communication habituels.
- 

**La séance a été levée à 21h 12**

**Le Maire**

**Alain SAUREL**